



# Bonapartiste

Pour la France, tout  
simplement ...

David Saforcada







## Pourquoi se livrer ...

On ne se livre pas par goût de l'exposition. On se livre quand le silence finit par devenir une forme de renoncement.

Voilà plus de vingt-cinq ans que je me bats pour les idées bonapartistes. Vingt-cinq ans de fidélité, parfois dans l'ombre, souvent à contre-courant, toujours avec la conviction que ces idées ne sont ni dépassées ni marginales, mais profondément nécessaires à la France d'aujourd'hui.

Je me bats pour la France. Pas pour une France abstraite ou idéalisée, mais pour une France réelle, exigeante, imparfaite, vivante. Une France qui doute parfois, mais qui n'a jamais cessé d'être capable de grandeur lorsqu'elle assume ce qu'elle est.

Je me bats pour une France souveraine, indépendante, maîtresse de ses décisions. Une France qui ne confond pas coopération et soumission, ouverture et effacement. Une France qui sait dire oui, non, ou autrement — parce qu'elle sait qui elle est et où elle veut aller.

Comme l'ont montré les **Napoléon et Charles de Gaulle**, la France ne peut être la France sans une certaine idée d'elle-même. Cette idée n'est pas une nostalgie. Elle est une exigence. Elle suppose du courage, de la constance et parfois de la solitude.

Le bonapartisme incarne précisément cette exigence. Il repose sur un équilibre rare et difficile : **l'autorité et le progrès**. L'autorité pour décider, protéger, rassembler. Le progrès pour élever, émanciper, préparer l'avenir. L'un sans l'autre conduit soit à l'impuissance, soit à l'injustice. Ensemble, ils permettent à une nation de durer.

Si je me livre aujourd'hui, ce n'est pas pour convaincre à tout prix, ni pour régler des comptes. C'est parce que le temps est venu de dire clairement ce que je crois, ce que je défends et ce que je refuse de voir disparaître dans le bruit, la confusion ou le renoncement.

Je me livre parce que trop souvent, le bonapartisme est caricaturé, réduit à une image fautive : celle d'un autoritarisme sans peuple ou d'un passé figé. Or le bonapartisme est tout l'inverse. Il est une doctrine de responsabilité, de souveraineté populaire, de justice sociale et de progrès maîtrisé. Une doctrine profondément moderne.

Je me livre aussi par fidélité. Fidélité à ceux qui ont porté ces idées avant moi, parfois dans l'indifférence, parfois dans la marginalité, mais toujours avec la conviction que la France mérite mieux que l'impuissance organisée ou la dissolution de son identité politique.

Enfin, je me livre parce que je crois que la France peut encore choisir. Choisir de ne pas reculer. Choisir de ne pas s'excuser d'exister. Choisir de ne pas renoncer à gouverner.

Ce texte n'est ni une confession, ni un manifeste de circonstance. Il est un acte de continuité. Une manière de dire que certaines idées valent qu'on leur consacre du temps, de l'énergie et parfois une vie d'engagement.

*Se livrer, ce n'est pas se justifier.*

C'est refuser de se taire quand l'essentiel est en jeu.

*David Saforcada*

## Une ligne française de gouvernement

Ce livret s'inscrit dans une conviction simple : la France n'est pas condamnée à l'impuissance. Elle a déjà traversé des crises plus graves, des divisions plus profondes, des périodes plus incertaines. Si elle a su se relever, c'est qu'elle a su, à certains moments décisifs, retrouver une chose essentielle : **la capacité de décider.**

Cette capacité n'est pas née d'hier. Elle appartient à une ligne française de gouvernement qui, au fil des siècles, a cherché à concilier ce qui paraît souvent opposé : l'autorité et la liberté, l'État et le peuple, l'ordre et le progrès.

Je me suis plongé dans leurs réflexions, dans leurs actions, dans leurs écrits. Non pour y chercher des réponses toutes faites, mais pour comprendre comment, à chaque époque, la France a su faire face à la crise, à la division et au doute. J'y ai trouvé une constante : lorsque la nation se perd, ce n'est jamais par manque d'idées, mais par renoncement à la décision.

Avec Richelieu, la France a appris qu'un pays se perd lorsqu'il se dissout dans les factions, et qu'un État doit savoir tenir la barre lorsque l'intérêt national est en jeu. Avec Colbert, elle a compris que la souveraineté politique n'est durable que si elle s'appuie sur une puissance économique réelle : produire, transformer, maîtriser, protéger. Une nation qui ne fabrique plus dépend ; une nation qui dépend ne choisit plus.

Avec Napoléon Bonaparte, cette tradition a pris la forme d'un État moderne, organisé, capable d'agir et de faire respecter la loi, au service d'une nation sortie de la Révolution. Avec Napoléon III, la France a exploré une idée décisive pour demain, celle d'un progrès matériel et social au service de l'unité nationale, d'un peuple associé à la modernisation, et déjà, d'une intuition centrale — la participation, c'est-à-dire l'association du travail aux bénéfices, au capital et aux décisions.

Avec Clemenceau, dans l'épreuve, la France a rappelé que la souveraineté n'est pas un discours : c'est un acte. Gouverner, ce n'est pas attendre que les circonstances soient favorables ; c'est assumer, trancher, tenir. Avec le général de Gaulle, cette ligne s'est réaffirmée dans sa forme la plus exigeante : l'indépendance nationale, la légitimité populaire, la continuité de l'État, et la certitude qu'on ne gouverne pas un grand pays par l'hésitation.

Plus près de nous, Philippe Séguin a rappelé que la souveraineté populaire ne survit pas lorsque les choix essentiels échappent au peuple. Il a dit, avec force, que l'on ne peut pas demander à une nation d'être responsable si on la prive de ses leviers de décision. Henri Guaino a prolongé cette exigence en rappelant qu'une économie sans projet national, un social sans souveraineté, une modernisation sans peuple finissent toujours par se retourner contre la cohésion du pays.

Ce livret assume également des repères intellectuels et stratégiques contemporains, non pour se donner des cautions, mais pour éclairer le réel. Les travaux d'Éric Anceau rappellent combien l'école, la culture et la transmission forment l'armature invisible de la nation. Les analyses de Xavier Louy soulignent que la France est une puissance maritime et mondiale qui s'ignore trop souvent, et que ses Outre-mer constituent un atout stratégique majeur. Les réflexions de Michel Goya rappellent enfin une vérité redevenue brutale : dans un monde dur, la faiblesse politique et l'indécision stratégique se paient toujours.

Il ne s'agit pas ici de convoquer des noms pour se rassurer, ni de chercher dans le passé des solutions clés en main. Il s'agit de rappeler une continuité : la France a déjà trouvé en elle-même les ressources d'une méthode de gouvernement fondée sur la responsabilité, la souveraineté et le progrès maîtrisé.

Ce livret ne promet pas l'absence de difficultés. Il propose une direction.

Il ne cherche pas l'unanimité facile. Il propose une cohérence.

Il ne prétend pas clore le débat : il veut le rendre à nouveau possible, en reposant la question centrale, celle que les époques de crise finissent toujours par poser :

**qui décide, au nom de qui, et pour quel avenir commun ?**



# INTRODUCTION — GOUVERNER, C'EST CHOISIR

La France n'est pas un pays condamné.

Elle n'est ni en fin de cycle, ni dépassée par l'Histoire. Elle demeure une grande nation par sa géographie, par son peuple, par sa culture, par sa capacité d'influence. Pourtant, elle doute, elle hésite, elle diffère.

Non par manque de ressources, mais par **affaiblissement de la décision politique**.

Depuis trop longtemps, le pouvoir ne tranche plus : il consulte sans conclure, il gère sans orienter, il explique sans agir. La politique s'est transformée en administration, la vision en communication, la responsabilité en dilution collective. Ce qui manque à la France aujourd'hui n'est pas un catalogue de réformes supplémentaires, mais une **direction claire**.

Gouverner, ce n'est pas accompagner les mouvements du monde ; c'est **choisir une trajectoire**. Gouverner, ce n'est pas éviter le conflit ; c'est **arbitrer dans l'intérêt général**. Gouverner, enfin, ce n'est pas se défausser sur des procédures, des normes ou des automatismes : c'est **assumer une responsabilité devant le peuple**.

Cette exigence n'est ni nouvelle ni archaïque. Elle s'inscrit dans une tradition politique française qui a toujours su conjuguer autorité et liberté, État fort et souveraineté populaire, progrès social et intérêt national. Avec **Napoléon Bonaparte, Napoléon III** et **Charles de Gaulle**, la France a su, dans les moments décisifs, se doter d'un pouvoir capable d'agir, de protéger et de projeter.

Le bonapartisme, tel que nous l'entendons ici, n'est ni un culte du passé ni une nostalgie de l'homme providentiel. Il est une **méthode de gouvernement** adaptée aux temps de crise, d'incertitude et de fragmentation.

Une méthode fondée sur trois piliers simples :

- la **légitimité populaire directe**,
- la **capacité de décision de l'État**,
- la **recherche constante du progrès social dans le cadre national**.

Ce bonapartisme est **progressiste**, parce qu'il refuse l'immobilisme et mise sur la science, l'industrie, l'éducation et l'élévation collective.

Il est **patriote**, parce qu'il considère la nation comme le cadre irremplaçable de la démocratie et de la solidarité.

Il est **social**, parce qu'il ne conçoit ni l'unité nationale sans justice concrète, ni la liberté sans protection.

La souveraineté est au cœur de cette vision. Non comme un slogan, mais comme une capacité réelle : capacité de décider, de produire, de transmettre, de protéger. Souveraineté nationale, souveraineté populaire, souveraineté économique et agricole, souveraineté culturelle : ces dimensions ne s'opposent pas, elles se complètent. Ensemble, elles forment la condition d'une France libre dans un monde dur.

Enfin, cette France souveraine n'est pas repliée. Elle est **mondiale**, par son histoire, par sa géographie, par ses Outre-mer, par sa présence sur tous les océans. Elle coopère, elle dialogue, elle agit — mais elle ne renonce pas à elle-même.

Ce livret n'a pas vocation à dénoncer indéfiniment ce qui ne va pas. Il propose une **vision pour demain** : celle d'un État qui gouverne, d'un peuple qui tranche, d'une nation qui progresse sans se dissoudre.

Car au fond, la question est simple :  
**voulons-nous continuer à gérer le présent, ou recommencer à construire l'avenir ?**

# Chapitre 1 — Le bonapartisme : une méthode politique

Le bonapartisme n'est ni une idéologie figée ni une nostalgie institutionnelle. Il est avant tout une **méthode de gouvernement**, née de l'expérience historique française et forgée dans les moments où l'État devait faire face à l'urgence, à la division ou à la menace du déclassement.

Cette méthode repose sur une idée simple : **dans les temps de crise, la démocratie ne peut survivre sans capacité de décision**. Lorsque le pouvoir hésite, se fragmente ou se dérobe, ce ne sont pas les libertés qui progressent, mais la confusion, l'impuissance et la défiance.

De **Napoléon Bonaparte** à **Charles de Gaulle**, la France a développé une tradition politique singulière, fondée non sur la négation du peuple, mais sur sa **centralité**. Le pouvoir y est fort non parce qu'il s'impose contre la nation, mais parce qu'il **tire sa légitimité directe du suffrage populaire**.

## Un pouvoir incarné et responsable

Le bonapartisme part d'un constat réaliste : un pouvoir diffus est un pouvoir irresponsable. Lorsque la décision est diluée entre des instances multiples, des procédures interminables et des acteurs anonymes, plus personne n'est réellement comptable de ses choix. La sanction démocratique disparaît, la confiance s'érode.

À l'inverse, le pouvoir incarné rend possible la responsabilité. Il identifie clairement :

- qui décide,
- au nom de qui,
- et devant qui.

Dans cette logique, l'exécutif n'est pas un simple gestionnaire du quotidien. Il est le **lieu de la décision**, celui qui assume l'arbitrage final entre des intérêts contradictoires. Cette incarnation du pouvoir n'est pas

un danger pour la démocratie ; elle en est une condition de lisibilité et d'efficacité.

## La légitimité populaire comme fondement

Contrairement aux caricatures, le bonapartisme ne méprise pas le peuple : il le place au cœur du système politique. Mais il refuse de confondre souveraineté populaire et agitation permanente.

Le peuple est la **source du pouvoir**, non un public que l'on consulte pour valider des décisions déjà prises. Le suffrage universel, et en particulier le recours direct au peuple sur les questions essentielles, confère à l'autorité politique une légitimité supérieure aux arrangements de couloirs et aux compromis technocratiques.

Dans cette conception, la démocratie n'est pas un flux continu d'opinions contradictoires. Elle est un **moment de décision**, clair, solennel, engageant l'avenir commun.

## L'État stratège, arbitre et protecteur

Le bonapartisme refuse deux impasses :

- l'État omniprésent, bureaucratique et inefficace,
- l'État effacé, abandonnant la nation aux seules forces du marché ou aux normes extérieures.

Il défend un **État stratège**, qui choisit ce qui est vital pour la nation, fixe les grandes orientations et protège les intérêts essentiels. Cet État ne gère pas tout, mais il **assume ses priorités** : indépendance, sécurité, cohésion, progrès.

L'État bonapartiste arbitre entre les forces sociales, économiques et territoriales. Il ne gouverne pas pour une classe, un groupe ou une minorité, mais pour la **nation entière**, dans une logique d'unité et de long terme.

## Autorité et liberté : une fausse opposition

L'une des grandes forces de cette méthode politique est de refuser l'opposition artificielle entre autorité et liberté. L'autorité n'est pas la négation de la liberté ; elle en est souvent la condition.

Sans autorité politique :

- la loi devient incertaine,
- l'égalité recule,
- les plus faibles sont les premiers exposés.

Le bonapartisme affirme qu'une liberté réelle suppose un cadre clair, stable et protecteur. L'État fort n'écrase pas les libertés individuelles ; il les rend effectives en garantissant l'ordre, la justice et la continuité nationale.

## Une méthode pour les temps incertains

Le bonapartisme n'est pas un modèle de temps calme. Il est une méthode conçue pour les périodes de transition, de crise et de recomposition mondiale. Il répond à une question essentielle : Comment gouverner un peuple libre lorsque le monde devient instable ? Par la décision assumée, la légitimité populaire, l'État stratège et le progrès partagé. Cette méthode ne promet pas l'absence de conflits ; elle promet la **capacité de les trancher**.

C'est cette méthode que ce livret propose de remettre au cœur de la réflexion politique française, non pour reproduire le passé, mais pour **gouverner le XXI<sup>e</sup> siècle**.



## Chapitre 2 — Un progressisme patriote et social

Le bonapartisme n'est ni un conservatisme de défense ni un progressisme d'effacement. Il est un **progressisme patriote et social**, enraciné dans la nation et orienté vers l'élévation collective. Il part d'un principe simple : le progrès n'a de sens que s'il améliore concrètement la condition du peuple, et il ne peut durablement s'inscrire que dans un cadre politique stable et partagé.

Le progrès n'est pas l'oubli de ce que nous sommes. Il est la capacité d'un peuple à se transformer sans se dissoudre, à avancer sans renoncer à sa continuité historique. Là où certains opposent modernité et identité nationale, le bonapartisme affirme leur **complémentarité**.

De **Napoléon Bonaparte** à **Charles de Gaulle**, la France a montré que l'ambition nationale pouvait être un moteur de progrès social, scientifique et industriel. Le patriotisme, loin d'être un repli, a souvent été la condition de grandes politiques d'émancipation.

### Refuser les faux progrès

Le progressisme patriote et social se distingue clairement de deux impasses contemporaines.

La première est celle du **conservatisme de l'immobilisme**, qui confond ordre et statu quo. À force de sacraliser l'existant, il empêche l'adaptation, freine l'innovation et finit par fragiliser ce qu'il prétend protéger. Une nation qui refuse d'évoluer s'expose au déclassement.

La seconde est celle d'un **progressisme hors-sol**, qui prétend libérer l'individu en dissolvant les cadres collectifs. En niant la nation, la culture commune et la solidarité organisée, ce progressisme fragmente la société, affaiblit la démocratie et laisse les individus seuls face aux forces économiques et culturelles globales.

Le bonapartisme refuse ces deux extrêmes. Il propose un progrès **organisé, orienté et assumé politiquement**.

## La nation comme cadre du progrès

Le progrès n'est ni abstrait ni universel par nature : il est toujours porté par un peuple, une histoire, une volonté collective. La nation constitue le cadre dans lequel le progrès devient démocratique, solidaire et durable.

C'est dans le cadre national que peuvent être :

- organisées les solidarités,
- garanties les protections sociales,
- menées des politiques industrielles et éducatives de long terme.

Le progressisme patriote ne sacralise pas la nation comme une fin en soi, mais comme un **outil politique irremplaçable** au service de l'émancipation collective.

## Le progrès social comme élévation

Le progrès social ne se résume pas à la redistribution ou à l'assistance.

Il vise l'élévation du plus grand nombre par :

- l'éducation,
- la formation,
- le travail reconnu et protégé,
- l'accès réel aux services publics.

Le bonapartisme social refuse à la fois l'égalitarisme de façade et la reproduction des élites fermées. Il défend une **méritocratie réelle**, fondée sur l'effort, le talent et la contribution à l'intérêt général.

Dans cette perspective, la protection sociale n'est pas un coût, mais un **investissement national**. Elle sécurise les parcours de vie, permet la prise de risque individuelle et renforce la cohésion collective.

## L'État, moteur du progrès

Le progressisme patriote et social assume un rôle central de l'État dans la conduite du progrès. Non comme un gestionnaire omniprésent, mais comme un **impulseur**, un **stratège** et un **protecteur**.

L'État bonapartiste :

- investit dans les secteurs d'avenir,
- soutient la recherche et l'innovation,
- garantit les grandes infrastructures,
- oriente l'économie vers le long terme.

Il ne se substitue pas à la société ; il lui donne les moyens de se projeter. Le progrès n'est pas laissé au hasard des marchés ou aux seules dynamiques privées : il est **choisi politiquement**.

## Progrès et cohésion nationale

Le progrès authentique renforce l'unité nationale. Lorsqu'il bénéficie à une minorité tout en laissant le reste du peuple dans l'incertitude ou le déclassement, il cesse d'être un progrès pour devenir un facteur de division.

Le progressisme patriote et social affirme que la modernisation du pays doit être **juste, partagée et lisible**. Chaque citoyen doit pouvoir percevoir que l'effort collectif sert un projet commun et améliore concrètement les conditions de vie.

*Le progrès qui divise affaiblit la nation ;  
le progrès qui rassemble la renforce.*

## Un projet pour le XXI<sup>e</sup> siècle

À l'heure des bouleversements technologiques, des transitions écologiques et des recompositions géopolitiques, le bonapartisme propose une voie claire : gouverner le progrès plutôt que le subir. Le progressisme patriote et social n'est pas une doctrine de conservation, mais une **volonté d'action**. Il assume les transformations nécessaires, protège les plus vulnérables et inscrit l'avenir dans une continuité nationale.

C'est cette ambition que ce livret défend : une France capable de progresser sans se renier, de se moderniser sans se fragmenter, et d'avancer sans perdre le sens de l'intérêt général.



## Chapitre 3 — La souveraineté nationale

### Décider librement

La souveraineté nationale n'est ni un mot ancien ni un symbole abstrait. Elle est une **capacité concrète** : celle d'un État à décider, à agir et à durer selon la volonté de la nation. Lorsqu'elle s'affaiblit, ce ne sont pas seulement les institutions qui vacillent, mais la démocratie elle-même, car un peuple qui ne décide plus réellement cesse progressivement de se gouverner.

Le bonapartisme place la souveraineté nationale au cœur de son projet politique, non par réflexe identitaire, mais par **réalisme historique**. Dans un monde marqué par les rapports de force, les dépendances stratégiques et les crises systémiques, la souveraineté est la condition première de la liberté collective.

### La souveraineté comme capacité d'action

Être souverain, ce n'est pas proclamer son indépendance : c'est pouvoir l'exercer.

Un État souverain dispose des leviers nécessaires pour :

- fixer ses priorités politiques,
- protéger ses intérêts vitaux,
- choisir ses alliances,
- assumer ses décisions devant son peuple.

La souveraineté nationale ne se confond pas avec l'isolement. Elle permet au contraire de coopérer librement, car **on ne coopère réellement que lorsque l'on peut refuser**. Là où la dépendance impose, la souveraineté choisit.

### Refuser la dilution du pouvoir politique

La souveraineté nationale s'érode lorsque la décision politique se dissout dans un empilement de normes, d'instances et de procédures éloignées du suffrage populaire. À mesure que le pouvoir devient

anonyme, la responsabilité disparaît et la confiance démocratique s'affaiblit.

Le bonapartisme affirme un principe clair :

**la décision politique doit rester identifiable, assumée et contrôlable par le peuple.**

Cela suppose un État capable de hiérarchiser les normes, d'arbitrer clairement et de refuser les automatismes qui priveraient la nation de sa capacité de choix.

## Indépendance et alliances

La souveraineté nationale ne s'oppose pas aux alliances ; elle en est la condition. Une alliance n'est durable que si elle repose sur des nations libres, capables de défendre leurs intérêts et de respecter ceux des autres.

Dans la tradition portée par **Napoléon III et Charles de Gaulle**, la France ne s'inscrit ni dans l'alignement automatique ni dans la défiance systématique. Elle défend une diplomatie indépendante, constante et lisible, fondée sur :

- la recherche de la paix,
- la stabilité internationale,
- la défense de ses intérêts stratégiques.

Cette indépendance est un facteur de crédibilité, non de tension. Elle permet à la France de parler à tous, de refuser les aventures idéologiques et de préserver sa liberté d'appréciation.

## La souveraineté comme garantie démocratique

Contrairement à une idée répandue, la souveraineté nationale ne menace pas la démocratie : elle la protège. Lorsque les décisions majeures échappent au cadre national, le suffrage universel perd de sa portée réelle et la participation citoyenne se vide de son sens.

Le bonapartisme rappelle une évidence trop souvent oubliée :

**il n'y a pas de souveraineté populaire sans souveraineté nationale.**

Un peuple ne peut être véritablement souverain que si l'État qui le représente dispose de la capacité effective d'agir en son nom.

## Une souveraineté adaptée au XXI<sup>e</sup> siècle

La souveraineté nationale du XXI<sup>e</sup> siècle ne se limite pas aux frontières ou à la diplomatie. Elle s'étend aux domaines stratégiques qui conditionnent l'indépendance réelle :

- énergie,
- défense,
- infrastructures critiques,
- maîtrise technologique,
- sécurité des approvisionnements.

Le rôle de l'État bonapartiste est d'identifier ces priorités, de les protéger et d'y investir sur le long terme. La souveraineté n'est pas un état figé : elle se **construit, se défend et se renouvelle**.

## Décider pour durer

La souveraineté nationale n'est ni un luxe ni un vestige. Elle est une responsabilité. Elle oblige à la clarté, au courage politique et à la continuité de l'action publique.

*Une nation qui ne décide plus par elle-même  
finit toujours par subir les décisions des autres.*

Le bonapartisme propose de replacer la souveraineté nationale au cœur de l'action politique, non pour se replier, mais pour **maîtriser son destin** et inscrire la France dans le monde avec confiance, constance et indépendance.



## Chapitre 4 — La souveraineté populaire

### Le peuple comme source

La souveraineté populaire constitue le fondement de toute démocratie authentique. Elle ne se réduit ni à un rituel électoral ni à une consultation de façade. Elle est la **source première de la légitimité politique**, celle qui autorise le pouvoir à décider et à agir au nom de la nation.

Le bonapartisme accorde à la souveraineté populaire une place centrale, non par démagogie, mais par exigence démocratique. Un pouvoir fort ne peut être durable que s'il repose sur une **légitimité populaire claire, directe et assumée**.

### Le peuple, origine du pouvoir

Dans la tradition républicaine française, le peuple n'est pas un spectateur de la vie politique ; il en est l'origine. Le suffrage universel n'est pas un simple mécanisme de sélection des gouvernants, mais un **acte fondateur** qui engage la communauté nationale.

Le bonapartisme affirme que le pouvoir tire sa force non de sa complexité institutionnelle, mais de la clarté de son lien avec le peuple. Plus ce lien est direct, plus la décision politique est légitime et acceptée.

### Contre la confiscation démocratique

La souveraineté populaire s'affaiblit lorsque les décisions essentielles sont prises hors de portée du suffrage, par des mécanismes techniques, juridictionnels ou administratifs éloignés du contrôle citoyen. À mesure que la politique se technicise, la démocratie se vide de sa substance. Le bonapartisme ne rejette ni l'expertise ni la médiation institutionnelle, mais il refuse que celles-ci se substituent à la volonté populaire. La compétence n'autorise pas la dépossession démocratique.

**Ce qui engage durablement le peuple doit être décidé par lui.**

## Le référendum : un outil de souveraineté

Le recours au référendum constitue l'un des instruments majeurs de la souveraineté populaire. Il ne doit pas être perçu comme une exception dangereuse, mais comme un **outil normal de décision** sur les grandes orientations nationales.

Utilisé avec clarté et responsabilité, le référendum :

- renforce la légitimité des choix stratégiques,
- clarifie les débats,
- engage directement le corps citoyen.

Dans cette conception, le référendum n'est ni un plébiscite permanent ni une démocratie d'émotion. Il intervient lorsque l'intérêt général est en jeu et lorsque la décision engage l'avenir commun.

## Démocratie d'arbitrage, non d'agitation

Le bonapartisme distingue la souveraineté populaire de la démocratie d'opinion permanente. Gouverner ne consiste pas à suivre chaque fluctuation de l'émotion collective, mais à **assumer des choix clairs**, validés par le peuple aux moments décisifs.

La souveraineté populaire s'exprime :

- lors des élections,
- lors des référendums,
- par le contrôle politique exercé sur les gouvernants.

Entre ces moments, le pouvoir exécutif doit disposer de la stabilité nécessaire pour agir. La démocratie ne s'affaiblit pas par la continuité de l'action ; elle s'affaiblit par l'impuissance et l'indécision.

## Responsabilité et sanction

La souveraineté populaire ne se limite pas à l'acte de désignation : elle implique la **responsabilité des gouvernants**. Un pouvoir légitime est un pouvoir qui accepte la sanction populaire, qu'elle soit électorale ou référendaire.

Dans cette logique, le bonapartisme refuse l'irresponsabilité politique. Celui qui décide doit répondre de ses décisions devant le peuple. Cette exigence renforce la confiance démocratique et donne à l'autorité sa pleine légitimité.

## Souveraineté populaire et unité nationale

La souveraineté populaire ne fragmente pas la nation ; elle l'unit. Lorsqu'un peuple est appelé à décider ensemble, il dépasse les clivages secondaires et se rassemble autour de l'essentiel.

*Le peuple ne gouverne pas chaque jour,  
mais il tranche lorsque l'avenir commun est en jeu.*

Cette vision de la souveraineté populaire permet de concilier autorité et démocratie, stabilité et participation, décision et légitimité.

## Une souveraineté vivante

La souveraineté populaire n'est pas un principe figé. Elle doit s'adapter aux évolutions de la société sans renoncer à son cœur : la primauté du peuple dans les décisions majeures.

Le bonapartisme propose de redonner à la souveraineté populaire sa **force originelle**, non pour flatter les passions, mais pour refonder la confiance entre le peuple et l'État.

Car une démocratie où le peuple ne décide plus vraiment est une démocratie qui s'éteint lentement. À l'inverse, un peuple appelé à trancher les choix essentiels est un peuple responsable, conscient et souverain.



## Chapitre 5 — La souveraineté économique et agricole

### Produire et nourrir pour être libre

Il n'existe pas de souveraineté politique durable sans souveraineté économique. Une nation qui ne maîtrise plus sa production, ses approvisionnements et sa capacité à nourrir sa population renonce, de fait, à une part essentielle de sa liberté. La souveraineté économique et agricole n'est donc pas une option idéologique : elle est une **nécessité stratégique**.

Le bonapartisme aborde l'économie non comme une fin en soi, mais comme un **outil au service de la nation**. Produire, transformer, nourrir et protéger sont des actes politiques au sens le plus noble du terme.

### Produire pour décider

La dépendance économique limite la liberté politique. Lorsqu'un pays ne maîtrise plus ses chaînes de production essentielles, ses décisions deviennent conditionnelles, fragiles, parfois impossibles. La crise mondiale récente a rappelé une vérité simple : on ne décrète pas la souveraineté, on la **construit par la capacité productive**.

Le bonapartisme défend une économie de production avant une économie de flux. Cela suppose :

- la relocalisation ciblée des activités stratégiques,
- la sécurisation des chaînes d'approvisionnement,
- la maîtrise nationale ou européenne des secteurs vitaux.

L'objectif n'est pas l'autarcie, mais la **résilience**. Une nation souveraine peut commercer librement parce qu'elle n'est pas vulnérable à la rupture.

### L'État stratège, pas gestionnaire

La souveraineté économique ne signifie pas une économie administrée. Le bonapartisme refuse à la fois l'État omniprésent et l'État absent. Il défend un **État stratège**, capable de fixer des priorités claires et de s'y tenir dans le temps.

Cet État :

- identifie les secteurs vitaux,
- oriente l'investissement public,
- protège les capacités critiques,
- arbitre entre intérêt national et logique de court terme.

L'économie ne peut être abandonnée aux seules forces du marché lorsque sont en jeu l'indépendance nationale, l'emploi productif et la cohésion sociale.

## Le travail comme pilier de la souveraineté

Il n'y a pas de souveraineté économique sans reconnaissance du travail productif. Le bonapartisme place le travail au cœur du pacte national : non comme une contrainte, mais comme un **vecteur de dignité, d'émancipation et d'unité**.

Valoriser le travail, c'est :

- reconnaître ceux qui produisent,
- protéger les savoir-faire,
- assurer des conditions de travail justes et stables,
- permettre l'ascension sociale par l'effort et le mérite.

Une nation qui dévalorise le travail productif fragilise sa cohésion et affaiblit sa capacité à se projeter.

## La souveraineté agricole : nourrir la nation

La souveraineté agricole est une composante essentielle de la souveraineté nationale. Une nation qui ne peut plus nourrir sa population en toute sécurité abdique une part fondamentale de son indépendance.

L'agriculture n'est pas un secteur parmi d'autres. Elle est :

- un pilier de la sécurité nationale,
- un enjeu de santé publique,
- un élément d'aménagement du territoire,
- une dimension centrale de l'identité nationale.

Le bonapartisme défend une agriculture productive, durable et respectée. Il refuse à la fois l'abandon des agriculteurs aux logiques de concurrence déloyale et leur enfermement dans des injonctions contradictoires.

## Protéger pour durer

La souveraineté économique et agricole implique une capacité de protection assumée. Protéger ne signifie pas se fermer, mais **fixer des règles équitables** et défendre ses intérêts légitimes.

Cela suppose :

- de lutter contre la concurrence déloyale,
- de sécuriser les normes sanitaires et sociales,
- de garantir des revenus décents aux producteurs,
- de préserver les capacités de production sur le long terme.

La protection est ici un acte de responsabilité, non de repli.

## Une économie au service de la cohésion nationale

La souveraineté économique n'a de sens que si elle bénéficie au plus grand nombre. Lorsqu'une économie se développe en laissant une partie du peuple à l'écart, elle devient un facteur de division et de défiance.

Le bonapartisme affirme que la puissance économique doit servir :

- l'emploi,
- l'aménagement équilibré du territoire,
- la réduction des fractures sociales,
- la stabilité nationale.

*Produire sur son sol, nourrir son peuple et protéger son travail sont les premières conditions de la liberté collective.*

## Construire l'indépendance réelle

La souveraineté économique et agricole n'est ni immédiate ni totale. Elle se construit par des choix cohérents, assumés et durables. Elle exige de la constance, du courage politique et une vision de long terme.

Le bonapartisme propose de replacer l'économie et l'agriculture au cœur du projet national, non comme des variables d'ajustement, mais comme des **fondements de l'indépendance réelle**.

Car une nation qui produit, qui nourrit et qui protège est une nation capable de décider — et donc de rester libre.

## Chapitre 6 — La souveraineté culturelle

### Transmettre pour durer

La souveraineté culturelle est souvent la plus contestée, parfois la plus incomprise. Elle est pourtant l'une des plus décisives. Car une nation qui ne maîtrise plus sa culture, sa langue et ses repères communs ne disparaît pas brutalement : elle se **dissout lentement**, jusqu'à ne plus savoir ce qui la relie.

Le bonapartisme considère la culture non comme un supplément d'âme, mais comme un **fondement politique**. Elle donne sens à l'action collective, structure la citoyenneté et rend possible la continuité nationale.

### La culture comme socle commun

La culture n'est pas l'addition de préférences individuelles. Elle est ce qui permet à des citoyens différents de se reconnaître comme membres d'un même peuple. Langue, histoire, références partagées, œuvres communes : ces éléments forment un **socle sans lequel la démocratie devient abstraite**.

La souveraineté culturelle ne vise pas à figer la société, mais à préserver un cadre commun dans lequel la liberté individuelle peut s'exercer pleinement. Sans ce cadre, la liberté devient fragmentation, et la diversité se transforme en juxtaposition sans cohésion.

### La langue française, pilier de l'unité

La langue n'est pas un simple outil de communication. Elle est un instrument de pensée, de transmission et d'égalité. La langue française constitue un pilier central de la souveraineté culturelle, car elle permet :

- l'accès égal au savoir,
- la participation citoyenne,
- la continuité de la vie démocratique.

Affaiblir la langue commune, c'est créer des fractures culturelles et sociales durables. La défendre n'est ni un repli ni un archaïsme : c'est un **choix d'unité et d'émancipation**.

## Assumer l'histoire nationale

La souveraineté culturelle implique une relation apaisée et lucide à l'histoire nationale. Ni célébration aveugle, ni repentance permanente. Une nation adulte assume son histoire dans sa complexité, sans la nier ni l'instrumentaliser.

L'histoire nationale permet de comprendre :

- d'où nous venons,
- ce que nous avons construit,
- ce que nous voulons transmettre.

Sans récit commun, la nation perd sa continuité. Sans continuité, le projet politique s'épuise.

## Culture et création : une dynamique vivante

La souveraineté culturelle ne signifie pas la conservation d'un patrimoine figé. Elle suppose au contraire une **culture vivante**, capable de créer, d'innover et de dialoguer avec le monde.

Le bonapartisme défend :

- la liberté de création,
- le soutien aux artistes et aux créateurs,
- la diffusion large des œuvres,
- la protection de la diversité culturelle face à l'uniformisation mondiale.

La culture nationale n'est pas fermée : elle rayonne lorsqu'elle est solide, assumée et soutenue.

## L'école, cœur de la souveraineté culturelle

L'école occupe une place centrale dans la souveraineté culturelle. Elle n'est pas seulement un lieu d'apprentissage technique ; elle est un **lieu de transmission civique et culturelle**.

Former des citoyens libres suppose :

- la maîtrise de la langue,
- la connaissance de l'histoire,
- l'accès aux grandes œuvres,
- l'apprentissage de l'esprit critique.

Une école qui renonce à transmettre renonce à former des citoyens. Une nation qui renonce à transmettre prépare sa propre fragilisation.

### Résister à l'uniformisation

La mondialisation culturelle tend à standardiser les imaginaires, les références et les modes de vie. Cette uniformisation n'est pas synonyme d'ouverture : elle appauvrit la diversité réelle en effaçant les singularités.

La souveraineté culturelle ne rejette pas les échanges ; elle les **équilibre**. Elle permet à une nation de recevoir sans se dissoudre, d'influencer sans s'effacer, de dialoguer sans disparaître.

*Une culture qui ne se transmet plus ne s'ouvre pas : elle s'efface.*

### Transmettre pour rester libre

La souveraineté culturelle est une œuvre de long terme. Elle ne se décrète pas par des lois symboliques ; elle se construit par l'école, la langue, la création, la transmission et l'exigence collective.

Le bonapartisme affirme que la liberté durable suppose une culture commune assumée. Car un peuple qui sait ce qu'il est peut évoluer sans se perdre, s'ouvrir sans se renier, et construire l'avenir sans rompre avec lui-même.



## Chapitre 7 — Immigration et assimilation

### Accueillir sans renoncer, intégrer sans fragmenter

L'immigration est l'un des sujets les plus sensibles de la vie nationale. Trop souvent, elle est abordée soit par l'idéologie, soit par la peur, rarement par la responsabilité politique. Le bonapartisme refuse ces deux impasses. Il considère l'immigration comme ce qu'elle est réellement : **un sujet de souveraineté, de cohésion nationale et de continuité historique.**

Il n'existe pas de politique d'immigration neutre. Toute décision en la matière engage durablement la nation, sa culture, son unité et sa capacité à faire peuple. C'est pourquoi l'immigration ne peut être abandonnée ni aux automatismes juridiques, ni aux pressions extérieures, ni aux émotions du moment. Elle relève pleinement de la **décision politique souveraine.**

### L'immigration est une décision politique

Le bonapartisme affirme un principe clair : **l'immigration doit être choisie, maîtrisée et assumée.** Elle ne peut être subie. La nation a le droit — et le devoir — de décider qui elle accueille, selon ses capacités d'intégration, ses besoins réels et son intérêt général.

Refuser cette évidence, c'est priver le peuple de sa souveraineté et alimenter les tensions sociales, culturelles et politiques. Une immigration incontrôlée fragilise d'abord les plus modestes, nourrit la défiance et affaiblit la cohésion nationale.

La maîtrise des flux migratoires n'est ni un repli ni une fermeture. Elle est une **condition de la solidarité durable.**

## Ni angélisme, ni brutalité

Le bonapartisme rejette deux discours également dangereux.

Le premier est celui de l'angélisme, qui nie les difficultés réelles de l'intégration et refuse toute limite au nom de principes abstraits. Il conduit à la fragmentation de la société et à l'effacement du cadre commun.

Le second est celui de la brutalité, qui désigne l'immigration comme un bouc émissaire global et renonce à toute exigence républicaine au profit de la stigmatisation.

Entre ces deux extrêmes, le bonapartisme défend une voie exigeante : **l'accueil maîtrisé et l'assimilation républicaine.**

## L'assimilation : condition de l'unité nationale

L'assimilation n'est ni une humiliation ni une négation des parcours individuels. Elle est le processus par lequel un individu devient pleinement membre de la communauté nationale. Elle repose sur un principe simple : **on ne rejoint pas la France sans en accepter la langue, la culture, les lois et les valeurs fondamentales.**

Sans assimilation, il n'y a pas d'unité nationale. Il n'y a que la coexistence de communautés juxtaposées, appelées tôt ou tard à entrer en tension. Le bonapartisme refuse ce modèle fragmenté. Il défend une nation une, indivisible et rassemblée autour d'un cadre commun.

L'assimilation est :

- linguistique (maîtrise du français),
- civique (respect des lois et des institutions),
- culturelle (adhésion au socle commun),
- sociale (participation à la vie nationale par le travail).

## Des droits et des devoirs

Accueillir implique des droits, mais aussi des devoirs. Le bonapartisme rappelle que la République ne peut fonctionner durablement sans réciprocité. Les droits accordés doivent s'accompagner d'une exigence claire d'intégration et de respect.

L'échec de l'assimilation n'est pas seulement un échec individuel ; c'est un **échec collectif et politique**. Il appelle donc des réponses fermes, justes et cohérentes, sans renoncement ni déni.

## Cohésion sociale et justice

Une politique d'immigration irresponsable aggrave les fractures sociales. Elle pèse sur les services publics, fragilise le marché du travail et alimente les tensions territoriales. Le bonapartisme place la cohésion sociale au cœur de sa réflexion : la solidarité ne peut être durable que si elle repose sur un cadre maîtrisé.

La justice sociale exige donc :

- une immigration compatible avec les capacités d'intégration,
- une politique du logement et de l'emploi cohérente,
- un refus des ghettos et des séparatismes.

## Une politique ferme et humaine

La fermeté n'est pas l'inhumanité. Elle est la condition de la clarté et du respect mutuel. Une politique floue est toujours plus violente à long terme qu'une politique assumée.

Le bonapartisme propose une politique d'immigration :

- décidée politiquement,
- maîtrisée dans ses flux,
- exigeante dans l'assimilation,
- orientée vers l'unité nationale.

*Accueillir sans assimiler, c'est renoncer à unir.  
Assimiler sans humilier, c'est faire nation.*

## Choisir la cohésion

L'immigration ne doit jamais devenir un facteur de recul, de peur ou de division. Elle doit être pensée à l'aune d'un objectif supérieur : **faire peuple**.

La France n'a pas vocation à se dissoudre dans la juxtaposition des identités, pas plus qu'elle n'a vocation à se fermer par crainte. Elle a vocation à **rassembler**, à condition d'assumer ce qu'elle est.

Le bonapartisme fait ce choix : celui de la souveraineté, de l'assimilation et de l'unité nationale.

## Chapitre 8 — Le bonapartisme social

### L'unité nationale par la justice concrète

Le bonapartisme est social par nature. Non par idéologie, mais par exigence politique. Une nation ne peut être forte, souveraine et durable si une partie de son peuple se sent abandonnée, méprisée ou exclue du progrès collectif. L'unité nationale ne se proclame pas : elle se **construit par la justice concrète**.

Le bonapartisme social refuse à la fois la lutte des classes permanente et l'abandon des plus fragiles aux seules forces du marché. Il cherche la cohésion, non la confrontation ; l'élévation, non l'assistance.

### Ni privilèges, ni abandons

Le bonapartisme social s'oppose à deux dérives symétriques. La première est celle des privilèges figés, qui ferment l'accès à l'ascension sociale et nourrissent le sentiment d'injustice.

La seconde est celle de l'abandon, qui laisse les individus seuls face aux aléas économiques, sociaux ou territoriaux.

Entre ces deux impasses, le bonapartisme affirme un principe simple : **l'égalité réelle passe par la protection et par l'exigence**.

### Le travail au cœur du pacte social

Le travail constitue le socle du lien social. Il est à la fois source de dignité individuelle et de richesse collective. Le bonapartisme social refuse sa dévalorisation, qu'elle prenne la forme de la précarité subie ou de la déconnexion entre effort et reconnaissance.

Valoriser le travail, c'est :

- garantir des conditions justes et stables,
- assurer une rémunération digne,
- reconnaître les métiers utiles à la nation,
- permettre la progression par l'effort et la compétence.

Une société qui décourage le travail fragilise sa cohésion et alimente la défiance.

### La méritocratie comme ascension, non comme tri

La méritocratie n'est pas un slogan. Elle est une promesse exigeante : celle de permettre à chacun de s'élever selon ses capacités, indépendamment de son origine sociale, territoriale ou culturelle.

Le bonapartisme social défend une méritocratie **ouverte**, fondée sur :

- l'école républicaine,
- la formation professionnelle,
- la reconnaissance des parcours,
- la mobilité sociale réelle.

Il refuse à la fois l'égalitarisme artificiel et la reproduction des élites fermées.

### Les services publics : égalité réelle

Les services publics sont l'un des instruments majeurs de la justice sociale. Ils assurent l'égalité d'accès aux droits fondamentaux et structurent la solidarité nationale.

Dans la vision bonapartiste, les services publics ne sont pas des coûts à réduire, mais des **investissements dans la cohésion nationale**. Ils doivent être :

- accessibles,
- efficaces,
- présents sur tout le territoire,
- adaptés aux besoins réels.

L'État social bonapartiste ne se contente pas de redistribuer ; il organise la solidarité de manière lisible et efficace.

### Protéger sans enfermer

La protection sociale est indispensable, mais elle ne doit jamais devenir un enfermement. Le bonapartisme social conçoit la protection comme

un **outil d'émancipation**, permettant aux individus de se former, de travailler, de créer et de contribuer à l'intérêt général.

Protéger, ce n'est pas figer les situations ; c'est sécuriser les parcours de vie pour permettre l'initiative et la responsabilité.

## Justice sociale et unité nationale

La justice sociale n'est pas un supplément moral : elle est une condition de l'unité nationale. Lorsque les inégalités deviennent incompréhensibles ou perçues comme injustes, la nation se fragmente et le lien civique se délite.

Le bonapartisme social vise à réconcilier :

- ordre et justice,
- autorité et solidarité,
- progrès économique et protection sociale.

*L'ordre sans justice est fragile.*

*La justice sans ordre est impuissante.*

## Une politique sociale de responsabilité

Le bonapartisme social refuse les promesses irréalistes comme les renoncements silencieux. Il assume une politique sociale de responsabilité, fondée sur :

- la clarté des objectifs,
- la durabilité des choix,
- la solidarité nationale.

Il ne s'agit pas d'opposer les Français entre eux, mais de **les rassembler autour d'un projet commun**, fondé sur le travail, la justice et la dignité.

Car une nation qui protège sans élever s'affaiblit, et une nation qui exige sans protéger se fracture. Le bonapartisme social choisit l'unité par la justice concrète.



## Chapitre 9 — Les Outre-mer : une France mondiale

### Unité, souveraineté et responsabilité

La France ne se limite pas à l'Hexagone. Elle est présente dans tous les océans, sur plusieurs continents, au cœur des grands équilibres maritimes, environnementaux et stratégiques du monde. Les Outre-mer ne sont ni des marges lointaines ni des vestiges du passé : ils sont une **dimension essentielle de la souveraineté française**.

Le bonapartisme affirme avec clarté que la France est une **nation mondiale**. Cette réalité géographique, humaine et stratégique implique une responsabilité politique particulière : gouverner les Outre-mer non comme des périphéries administratives, mais comme des **territoires pleinement français**, aux réalités spécifiques.

### Les Outre-mer au cœur de la souveraineté nationale

Les Outre-mer confèrent à la France :

- une présence maritime globale,
- une zone économique exclusive parmi les plus vastes du monde,
- une capacité d'influence stratégique unique,
- un rôle central dans les enjeux environnementaux et climatiques.

Renoncer à cette dimension serait accepter un déclassement géopolitique majeur. La souveraineté nationale française est indissociable de ses territoires ultramarins.

Mais cette souveraineté n'est pas seulement stratégique : elle est **humaine**. Des millions de Français vivent, travaillent et construisent l'avenir de la nation dans ces territoires. Ils ne sont pas des citoyens à part ; ils sont **des citoyens à part entière**.

### Unité nationale et diversité des réalités

Le bonapartisme repose sur un principe fondamental : **l'unité nationale n'exclut pas la diversité des situations**. Gouverner, ce n'est pas appliquer mécaniquement des modèles uniformes ; c'est adapter

l'action publique aux réalités locales sans rompre l'indivisibilité de la République.

Les Outre-mer connaissent :

- des contraintes géographiques spécifiques,
- des réalités économiques particulières,
- des défis sociaux souvent plus marqués,
- des enjeux environnementaux majeurs.

Répondre à ces défis exige un État fort, présent, responsable — non un État lointain, technocratique ou indifférent.

### Égalité réelle, pas symbolique

L'égalité républicaine ne peut se limiter à des principes proclamés. Elle doit être **concrète, mesurable et perceptible**. Trop souvent, les Outre-mer ont souffert d'un écart entre les droits affichés et les réalités vécues.

Le bonapartisme affirme que l'unité nationale passe par :

- l'accès effectif aux services publics,
- la continuité territoriale réelle,
- des infrastructures adaptées,
- une sécurité économique et sociale comparable à celle de l'Hexagone.

L'égalité n'est pas l'uniformité. Elle est la garantie que chaque citoyen, où qu'il vive, puisse se projeter dignement dans l'avenir.

### Développement, autonomie et responsabilité

Le développement des Outre-mer ne peut être pensé uniquement à travers l'assistance ou la compensation. Il doit reposer sur une **économie productive locale**, sur la valorisation des ressources propres et sur l'investissement dans les compétences.

Le bonapartisme défend :

- le développement endogène,
- la formation et l'emploi local,
- la valorisation des filières agricoles, maritimes et énergétiques,

- l'innovation adaptée aux territoires.

L'objectif est clair : permettre aux Outre-mer de renforcer leur autonomie économique **dans le cadre de la République**, non de s'en détacher.

### Une présence de l'État assumée

Dans les Outre-mer plus encore qu'ailleurs, l'absence ou l'effacement de l'État crée un vide rapidement occupé par l'insécurité, les inégalités ou les dépendances extérieures. Le bonapartisme assume une **présence forte et juste de l'État**, garante de l'ordre républicain et de la protection des citoyens.

Autorité, justice et respect sont indissociables. L'État doit être ferme lorsqu'il le faut, mais toujours attentif, équitable et responsable.

### Les Outre-mer et le rayonnement français

Les territoires ultramarins sont aussi des points d'appui essentiels du rayonnement culturel, scientifique et diplomatique français. Ils incarnent une France plurielle, ouverte sur le monde, capable de dialoguer avec toutes les régions du globe.

*La France est une nation mondiale parce qu'elle est une nation indivisible.*

### Assumer la France mondiale

Le bonapartisme refuse la tentation du désengagement comme celle du traitement indifférencié. Il propose une voie exigeante : assumer pleinement la France mondiale, avec ses droits et ses devoirs.

Gouverner les Outre-mer, ce n'est pas gérer une contrainte héritée ; c'est **assumer une chance historique**, une responsabilité stratégique et un engagement républicain envers tous les Français.



## Chapitre 10 — Assumer le pouvoir

### La responsabilité avant tout

Le pouvoir n'est ni un privilège ni une charge symbolique. Il est une **responsabilité**. Dans une démocratie souveraine, exercer le pouvoir signifie décider, arbitrer et répondre de ses choix devant le peuple. Lorsque cette responsabilité est évitée, diluée ou contournée, la démocratie ne se renforce pas : elle s'affaiblit.

Le bonapartisme place au cœur de son projet une exigence simple et exigeante : **assumer le pouvoir**. Non pour dominer, mais pour gouverner. Non pour durer, mais pour agir.

### La crise de la responsabilité politique

La crise contemporaine de la démocratie n'est pas seulement une crise de confiance ; c'est une crise de responsabilité. Trop souvent, les décisions sont justifiées par :

- des contraintes extérieures,
- des règles impersonnelles,
- des mécanismes automatiques,
- des consensus introuvables.

À force de ne plus vouloir trancher, le pouvoir s'est transformé en gestion de l'indécision. Or un pouvoir qui ne décide plus ne protège plus, n'oriente plus et ne rassemble plus.

Le bonapartisme refuse cette abdication silencieuse. Il rappelle que gouverner implique nécessairement le choix — donc le risque.

### Décider, c'est arbitrer

Assumer le pouvoir, c'est accepter que toute décision comporte une part de conflit et de renoncement. Il n'existe pas de politique sans arbitrage, ni d'arbitrage sans responsabilité.

Le bonapartisme ne promet pas l'unanimité. Il promet la **clarté**. Une décision claire, assumée et expliquée est toujours préférable à une indécision prolongée qui nourrit la défiance et l'instabilité.

*L'autorité ne consiste pas à tout contrôler, mais à savoir trancher quand il le faut.*

## La légitimité comme protection du pouvoir

Un pouvoir assumé ne peut reposer sur la seule contrainte. Il doit être **légitime**, c'est-à-dire reconnu comme fondé par le peuple. Cette légitimité ne s'improvise pas : elle se construit par le suffrage, la transparence des choix et la cohérence de l'action.

Le bonapartisme articule autorité et légitimité populaire. Plus un pouvoir est directement relié au peuple, plus il peut agir avec fermeté sans perdre sa légitimité démocratique.

## Stabilité et continuité de l'action publique

Assumer le pouvoir suppose également de penser le temps long. Une nation ne se gouverne pas à l'échelle de l'instant médiatique. Les grandes orientations exigent de la stabilité, de la constance et de la continuité.

Le bonapartisme défend :

- des institutions stables,
- une vision stratégique claire,
- une action publique cohérente dans le temps.

La stabilité n'est pas l'immobilisme. Elle est la condition de l'efficacité.

## Autorité et respect

L'autorité politique ne se confond pas avec l'arbitraire. Elle repose sur la loi, l'intérêt général et le respect des citoyens. Un pouvoir juste est un pouvoir qui :

- protège les plus faibles,
- garantit l'égalité devant la loi,
- fait respecter les règles communes.

Dans cette perspective, l'autorité est un **service rendu à la nation**, non un instrument de domination.

## Assumer devant le peuple

Le bonapartisme affirme une règle fondamentale : celui qui exerce le pouvoir doit en répondre devant le peuple. Il n'y a pas de décision sans responsabilité, ni de responsabilité sans possibilité de sanction démocratique.

Assumer le pouvoir, c'est accepter :

- d'être jugé,
- d'être critiqué,
- d'être sanctionné si nécessaire.

Cette exigence n'affaiblit pas le pouvoir : elle le rend plus légitime et plus solide.

## Le courage politique comme vertu centrale

Au cœur du bonapartisme se trouve une vertu devenue rare : le **courage politique**. Le courage de dire la vérité, de choisir une direction, de résister aux pressions contradictoires, et de penser l'intérêt national avant les calculs immédiats.

*Le courage politique est aujourd'hui la première des réformes.*

Assumer le pouvoir, ce n'est pas promettre l'absence de difficultés.

C'est offrir une direction, une cohérence et une responsabilité dans un monde incertain.

Ce chapitre clôt la réflexion doctrinale du livret. Il ouvre naturellement sur une conclusion simple et exigeante : la souveraineté n'est pas un droit abstrait, mais une **charge à porter**.



## Conclusion — Une charge à porter

La souveraineté n'est pas un héritage figé que l'on commémore, ni un slogan que l'on brandit dans l'adversité. Elle est une **charge**, une responsabilité collective qui exige de la clarté, du courage et de la continuité. Une nation souveraine n'est pas celle qui se proclame indépendante, mais celle qui est capable de décider, d'agir et d'assumer ses choix dans la durée.

Tout au long de ce livret, une idée centrale s'est imposée : la France n'a pas perdu ses forces, elle a affaibli sa capacité de décision. Restaurer cette capacité n'est pas un retour en arrière, mais une condition du progrès. Gouverner, ce n'est pas gérer l'existant ; c'est **orienter l'avenir**.

Le bonapartisme, tel qu'il est ici défendu, n'est ni une nostalgie politique ni un projet de circonstance. Il est une méthode de gouvernement adaptée aux temps de fragmentation, d'instabilité et de recomposition mondiale. Une méthode fondée sur un pouvoir légitime, incarné et responsable ; sur un peuple appelé à trancher les choix essentiels ; sur un État stratège, protecteur et arbitre.

La souveraineté nationale permet de décider.

La souveraineté populaire donne la légitimité.

La souveraineté économique et agricole assure l'indépendance réelle.

La souveraineté culturelle garantit la continuité.

Ces souverainetés ne s'opposent pas : elles se renforcent mutuellement.

Ensemble, elles forment le socle d'une France libre dans un monde dur.

Cette vision est **progressiste**, parce qu'elle refuse l'immobilisme et mise sur l'élévation collective.

Elle est **patriote**, parce qu'elle reconnaît la nation comme cadre irremplaçable de la démocratie et de la solidarité.

Elle est **sociale**, parce qu'il n'y a pas d'unité nationale durable sans justice concrète.

Enfin, cette France souveraine est pleinement **mondiale**. Par ses Outre-mer, par sa géographie, par son histoire et par sa voix singulière, elle porte une responsabilité particulière dans l'équilibre du monde. Assumer cette responsabilité n'est ni un privilège ni un fardeau : c'est une vocation.

Le choix qui se présente à la France est simple. Continuer à différer, à diluer et à expliquer — ou **recommencer à décider**. Le bonapartisme propose une voie exigeante : celle de l'autorité légitime, du progrès maîtrisé et de la responsabilité assumée.

*La souveraineté n'est pas un droit abstrait.  
C'est une charge à porter, au nom du peuple et devant lui.*

## Postface ... Fidélité et transmission

Le bonapartisme n'est pas une doctrine figée dans les livres d'histoire. Il est une tradition politique vivante, transmise, enrichie et parfois défendue dans l'ombre, par des femmes et des hommes qui ont refusé à la fois la résignation et l'oubli.

Ce livret s'inscrit dans cette continuité.

Il rend hommage à **Thierry Choffat** et **François Harari**, deux piliers du mouvement de **l'Appel au Peuple**, qui ont su, avec constance, rigueur et fidélité, maintenir vivante une doctrine souvent caricaturée, parfois marginalisée, mais jamais éteinte. Leur engagement a rappelé que le bonapartisme n'est ni un souvenir ni un folklore politique, mais une pensée exigeante de la souveraineté, du peuple et de la justice sociale.

Ce livret s'inscrit également dans l'héritage de ceux qui, depuis 1799, ont porté cette vision de l'État et de la nation. De **Napoléon Bonaparte**, qui a fondé l'État moderne et restauré l'autorité au service de la Révolution, à **Napoléon III**, qui a incarné le bonapartisme social, la participation, le suffrage universel et l'élévation du peuple par le progrès économique et industriel.

Mais cet hommage s'adresse aussi à tous les responsables politiques, intellectuels, militants et citoyens qui, depuis plus d'un siècle et demi, ont refusé l'alternative stérile entre l'impuissance parlementaire et l'autoritarisme sans peuple. À ceux qui ont cru qu'un pouvoir fort pouvait être démocratique, qu'une nation pouvait être sociale, et que le progrès pouvait rester enraciné.

Le bonapartisme est une doctrine de **fidélité et d'adaptation**. Fidélité à la souveraineté nationale, à la légitimité populaire, à l'unité de la nation. Adaptation aux réalités nouvelles, aux mutations économiques, sociales et géopolitiques.

Ce livret ne prétend pas clore un héritage. Il entend **le prolonger**.

*Une doctrine ne vit que si elle est transmise.*

Une nation ne dure que si elle assume son histoire et se donne les moyens de son avenir.

## **NOS LIGNES ROUGES**

### **Ce sur quoi nous ne transigerons pas**

#### **1. La souveraineté nationale**

Aucune décision engageant durablement l'avenir de la France ne peut être prise sans maîtrise politique nationale.

➔ **Refus de toute délégation irréversible de souveraineté sans consentement explicite du peuple français.**

#### **2. La souveraineté populaire**

Le peuple est la source de toute légitimité politique.

➔ **Refus de la confiscation démocratique par des instances non élues ou irresponsables.**

➔ **Recours au référendum pour les choix essentiels engageant l'avenir national.**

#### **3. La primauté de la décision politique**

La politique ne peut être remplacée par la norme automatique, la technocratie ou le juridisme.

➔ **Refus du gouvernement par la procédure sans responsabilité identifiable.**

#### **4. L'unité et l'indivisibilité de la nation**

La France est une et indivisible, sur l'ensemble de ses territoires, Hexagone et Outre-mer.

➔ **Refus de toute fragmentation territoriale, communautaire ou institutionnelle.**

#### **5. L'exigence d'assimilation**

L'intégration sans assimilation affaiblit la cohésion nationale.

➔ **Refus de toute politique qui renoncerait à l'assimilation linguistique, culturelle et civique.**

➔ **La nation n'est pas un simple espace juridique, mais une communauté de culture et de destin.**

## **6. La maîtrise de l'immigration**

L'immigration relève de la souveraineté nationale.

→ **Refus de l'automatisme des flux et des régularisations sans décision politique.**

→ **Priorité absolue à la cohésion nationale et à la capacité d'assimilation.**

## **7. L'exception agricole française**

Nourrir la nation est un enjeu vital.

→ **Refus de soumettre l'agriculture française à une concurrence déloyale ou à des accords contraires à la souveraineté alimentaire.**

→ **L'agriculture n'est pas une variable d'ajustement.**

## **8. La protection du travail et de la production**

La France ne peut survivre politiquement sans produire.

→ **Refus de toute politique qui sacrifie le travail, l'industrie ou les savoir-faire au court terme.**

## **9. La souveraineté culturelle**

Sans culture commune, il n'y a ni peuple ni démocratie réelle.

→ **Refus de l'effacement de la langue française, de l'histoire nationale et du patrimoine.**

→ **Refus de l'uniformisation culturelle mondiale.**

## **10. La fierté française**

La dévalorisation permanente affaiblit la nation.

→ **Refus du discours de dénigrement systématique de la France, de son histoire et de son peuple.**

→ **La fierté nationale est une condition de l'unité et du progrès.**

## **11. La justice sociale comme condition de l'ordre**

L'ordre sans justice est fragile.

→ **Refus d'une société de privilèges comme d'une société d'abandon.**

→ **La justice sociale est un pilier de la cohésion nationale.**

## **12. L'autorité légitime de l'État**

Sans autorité, il n'y a ni liberté réelle ni égalité devant la loi.

**→ Refus de l'effacement de l'État face aux désordres, aux violences et aux séparatismes.**

## **13. La participation du travail au capital et aux décisions**

La fracture entre capital et travail affaiblit la nation et nourrit l'injustice.

**→ Refus d'un capitalisme de rente déconnecté du travail.**

**→ Refus d'un étatsisme qui nie l'initiative et la responsabilité.**

*Ces lignes rouges ne sont ni des postures ni des slogans.*

Elles sont les conditions minimales pour gouverner une nation libre, souveraine et unie



# **TABLE DES MATIÈRES**

## **POURQUOI SE LIVRER**

### **INTRODUCTION**

Gouverner, c'est choisir

## **PARTIE I — UNE DOCTRINE POUR GOUVERNER**

### **Chapitre 1**

Le bonapartisme : une méthode politique

### **Chapitre 2**

Un progressisme patriote et social

## **PARTIE II — LES QUATRE SOUVERAINETÉS**

### **Chapitre 3**

La souveraineté nationale — Décider librement

### **Chapitre 4**

La souveraineté populaire — Le peuple comme source

### **Chapitre 5**

La souveraineté économique et agricole — Produire et nourrir pour être libre

### **Chapitre 6**

La souveraineté culturelle — Transmettre pour durer

## **PARTIE III — UNE FRANCE UNIE, SOCIALE ET MONDIALE**

### **Chapitre 7**

Immigration et assimilation — Accueillir sans renoncer, intégrer sans fragmenter

### **Chapitre 8**

Les Outre-mer — Une France mondiale

### **Chapitre 9**

Assumer le pouvoir

## **CONCLUSION**

Une charge à porter

## **POSTFACE**

Fidélité et transmission

## **LIGNES ROUGES**

**Ce sur quoi nous ne transigerons pas**

---



